

## RESEAU MONDIAL D'ECHANGES (NOEUD CTTTP)

### 1. INTRODUCTION

Le partage de l'information est un préalable essentiel à tout développement d'un domaine de connaissance qui se veut efficace, en ce qu'il stimule les échanges d'opinions par la confrontation et la coordination des idées. Face à la diversité des problèmes que rencontre l'homme dans son quotidien, plusieurs questions demeurent parfois sans échos.

Alors que quelque part une ou même plusieurs solutions existent déjà.

Comme solution est venue l'idée de la création d'un réseau dans le domaine routier qui constitue une plate forme d'échanges mondiale entre les praticiens confrontés à des problèmes et des experts qui détiennent des informations susceptibles d'être utilisées.

Depuis le 18ème congrès mondial de la route organisé à Bruxelles en 1987 le transfert de technologie dans le domaine routier constitue l'une des principales préoccupations de diverses organisations internationales.

Ainsi l'initiative fut prise par le comité exécutif de l'AITPC (Association internationale de congrès de la route), lors de sa réunion tenue à Copenhague le 13/10/1993. S'en est suivi en Juin 1994 à Casablanca une conférence réunissant les membres fondateurs provenant de 45 pays, celle-ci fût clôturée par une déclaration d'intention ainsi formulée :

*"Promouvoir à l'échelle mondiale l'échange d'informations et de connaissances routières pour mettre en relation, par l'intermédiaire d'un réseau national, régional ou mondial, ceux qui ont des questions et ceux qui ont les réponses : cela sera réalisé à partir des réseaux existants et orienté par les besoins des utilisateurs".*

C'est au cours du 20ème congrès mondial de la route tenu à Montréal que s'est concrétisé la création de ce réseau, baptisé dès lors Réseau Mondial d'Echanges. Le RME s'est vu alors accorder ses lettres patentes, qui font foi de son statut juridique en tant qu'organisation non hiérarchique, sans but lucratif, sous la dénomination Réseau Mondial d'échanges (World Interchange Network)

### 2 OBJECTIFS ET MISSIONS DU RME

Organisation non gouvernementale, non hiérarchisée et sans but lucratif, sa mission principale est de faciliter le transfert de technologie routière avec toutes ses disciplines, en créant un carrefour d'échanges d'informations (expériences, techniques...) entre les personnes, des organismes et des pays œuvrant pour l'épanouissement de ce domaine.

Le RME est un réseau d'institution et d'entreprises répertoriant d'éminents spécialistes émérites, disponibles à se vouer à toutes sollicitations pour fournir l'information à tous demandeurs, de n'importe quelle contrée dans le domaine routier. Il doit donc avoir la mission de stimuler et faire progresser la technologie

routière, rassembler et diffuser l'information au niveau international en renforçant les organisations (nœud) existant et susciter la création de nouveaux là où c'est nécessaire.

### 3 ORGANISATION DU RESEAU MONDIAL D'ECHANGES

Le réseau mondial d'échanges est un réseau des réseaux, chaque réseau étant l'interconnexion de plusieurs nœuds proactifs de transfert hiérarchisés selon leur importance.

Tout organisme relevant du secteur public, parapublic ou privé prédisposé et apte à échanger des informations et des connaissances peut constituer un nœud. Un nœud local peut se définir comme la maille élémentaire dont l'interconnexion forme le nœud national. A ce titre l'ensemble des nœuds nationaux représentent à l'échelle d'un continent communément le nœud régional, de même la fusion de ces derniers constitue le nœud international.

Un nœud doit assurer le lien entre les personnes qui ont des questions à poser avec ceux qui détiennent la réponse. Dans un contexte général le rôle des nœuds se résume dans :

- L'identification des besoins d'informations de la communauté routière locale, jusqu'à leur hiérarchisation pour l'ensemble du pays ou de la région,
- La constitution des bases de données de spécialistes locaux, régionaux et internationaux par secteur d'expertise afin de susciter les échanges,
- Le traitement des demandes d'information parvenant des praticiens du secteur routier et de divers partenaires à même vocation,
- La coordination d'activités d'informations avec les différents nœuds.

Pour la communication, l'internet est le moyen le plus approprié. Toutefois les moyens simples et généralement disponibles (fax, téléphone, courriers) sont suffisants pour tout nœud afin d'assurer une réception continue des demandes d'expertise.

### 4 RESEAU MONDIAL D'ECHANGES EN ALGERIE

Le transfert de technologie est une technique évolutive dont il nous est utile de s'affûter pour nous permettre de progresser.

Dans cette démarche, l'implantation d'un nœud au CTTTP (Organisme National de Contrôle Technique des Travaux Publics) n'est que la meilleure preuve de la bonne volonté de l'Algérie de s'impliquer dans ce processus de l'amélioration de l'accès au savoir-faire routier mondial. Des efforts ont été fournis pour promouvoir et valoriser la mission du RME en Algérie et ce en sensibilisant les praticiens de la route et autres experts des universités. Cependant d'autres efforts sont à consentir pour rendre opérationnel en Algérie ce moyen d'informations qu'est le RME.